



Paris, le 29 juin 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Propositions de la Convention citoyenne pour le Climat : pas de transition réussie sans un plan d'investissement massif pour l'agriculture !**

Ce 29 juin, le Président de la République a annoncé la reprise de 146 propositions de la Convention citoyenne pour le Climat, dont les traductions législatives et réglementaires seront présentées dans les prochaines semaines. Un grand nombre de ces mesures concernent les secteurs agricole et alimentaire.

La FNSEA prend acte de cette décision, qui place résolument l'agriculture en première ligne dans la lutte contre le changement climatique et dans l'objectif de souveraineté alimentaire de notre pays.

L'heure doit maintenant être à la consultation des professionnels du secteur en vue de confronter ces propositions citoyennes aux réalités techniques, économiques et sociales des exploitants agricoles. Il est en effet indispensable d'en mesurer au préalable, et avec tout le pragmatisme nécessaire, la faisabilité et le rythme de mise en œuvre, afin de ne pas obérer le succès des transitions souhaitées.

A ce titre, un accent tout particulier a été mis sur le développement des pratiques agroécologiques. Ces pratiques qui se développent déjà avec force dans le milieu agricole, comme l'ont montré tous les plans de filières issus de la loi EGalim, méritent certes d'être accélérées mais demandent aussi un accompagnement en moyens financiers conséquents pour emmener le plus grand nombre d'agriculteurs.

Les besoins en investissements de modernisation des exploitations agricoles (techniques, numériques, agronomiques...) sont en effet immenses, alors même que notre agriculture souffre depuis des décennies d'un sous-investissement chronique, dû à des marges toujours plus faibles, empêchant la pleine accélération des transitions déjà engagées par la Ferme France.

Le Président de la République a annoncé le déblocage d'un « fonds de transition » doté de 15 milliards d'euros dans le cadre de l'accompagnement des propositions de la Convention citoyenne pour le climat.

L'agriculture française demande le fléchage de 5 milliards d'euros de ce fonds, afin de financer les besoins conséquents liés à la recherche, au développement de nouveaux « outils », à la formation massive et au conseil de proximité des agriculteurs.

Seul un financement conséquent qui marque l'ambition d'une Nation tout entière dans la transition agricole, à l'image de ce qui a été acté pour l'automobile et l'aéronautique, sera à même d'accompagner avec succès cette nouvelle étape de l'Histoire agricole de notre pays.

Les agriculteurs appellent de leurs vœux cette ambition forte, mais seront extrêmement vigilants quant au partage du risque engagé, entre ses donneurs d'ordre, les consommateurs et l'Etat. C'est l'objet du Pacte proposé par la FNSEA dans son Manifeste présenté en mai dernier « Une alimentation pour tous, dans le respect de la planète ».

**Contact presse : Christine Claudon** – 07 60 47 44 52 – [christine.claudon@reseaufnsea.fr](mailto:christine.claudon@reseaufnsea.fr)

 [@FNSEA](#) -  [@lafnsea](#) -  [@FNSEA](#) -  [@lafnsea](#)